

dragon débarqua avec ses gens; il s'ensuivit plusieurs escarmouches avec les rebelles, dans lesquelles ceux-ci eurent le désavantage. — Le 22, le temps de-

ceste armée, de laquelle dépend le surplus, et que, pouvant revictailler par la plus ouverte voye Middelburch, ce fait l'effect pour lequel elle est venue, attendant le grand effort. Par quoy V. E. veuille commander à monsieur le conte du Reulx et aux villes maritimes de Flandres d'assister l'armée de gents, vivres, munitions, attendant le grand renfort, lequel V. E. veuille hâter, comme il voit la saison se passer tout à loing, singulièrement en ce pays. Je prie Dieu dresser le surplus à l'honneur de son divin nom, salut de noz âmes, service de Sa Majesté et Vostre Excellence, et permectre à V. E. en santé longue et heureuse vie. De la Neuze, ce viii d'aoust l'an xv<sup>e</sup> LXXIII. De V. E. très-humble et très-affectionné serviteur, PH. DE LANNOY.

« *Post-date.* Nous sommes à présent à la voyle avecque bon espoir que Dieu nous ayderat et détermination de les combatre; Dieu nous doit heureux succès! »

II. *Lettre du même au même, du 11 août.*

« Monseigneur, à cest instant sont passez trois hommes de Middelbourgh; qui m'apportent la lettre que j'envoye à V. E. Dès avant-hier nous eussions emprins d'entrer par dessoubz Rammekin, ne fust que ceux de Middelbourgh nous ont laissées deulx jours sans faire aulcungz signaux (comme ilz m'avoient escript), pour la craincte et doute qu'ilz fussent perduz; mais hier soir, au presmes, nous fisrent signaux, s'estans advisé de nostre doute, suyvant lesquelz fussions entrés ce matin, ne fust ungue calme qui retint la pluspart de noz vaisseaux à ne pouvoir doubler le Natteers, ce qui nous at fait ichy demourer, comme je m'asseure, par la volenté de Dieu, à cause que, par les personnes venues de Middelbourgh, entendons que les ennemis ont ancrés tout plain de vaisseaux pour embarasser les estroictz du havre, oultre leurs grands bateaux de guerre, qu'ilz y tiennent avecque toutte leur forces, et enfoncez aussy en quelque lieux. Qui est cause que, sy le temps nous veult servir, prendrons le chemin de dehors, pour éviter les inconvenientz que dessus, et cercher les advantaiges que, par ungue mienne du ix<sup>e</sup> de présent, j'ays escript à V. E. Cependant ceulx de Middelbourgh et Armuye ont moyen de sortir journellement à la moisson du peu de grain qu'il y at en l'isle, de quoy ilz se sont déjà accommodez pour aulcungz jours..... De devant Bresque, le xi<sup>e</sup> d'aoust xv<sup>e</sup> LXXIII. PH. DE LANNOY. »

III. *Lettre du duc d'Albe au seigneur de Beauvoir, du 11 août.*

« Monsieur de Beauvoir, j'ai, par vostre dernière et copie y enclose de celle que vous ont escript ceulx de Middelbourgh, entendu l'extrême nécessité en laquelle icelle ville se retrouve, et ce matin ay esté adverti de la perte de Rammekyn, que le seigneur de Champney m'a signifié, en ayant eu advertence par ung gentilhomme sien, qu'il a ordonné suyvre l'armée par la dicque, et que là on l'avoit sceu par ung prisonnier qui l'asseuroit, comme tesmoing de veue;

vint si terrible, que ce fut un miracle que tous les navires de la flotte n'y périrent pas; les rebelles en souffrirent de même. Et ce ne fut pas seulement en Zélande

mesmes, que ce fust mardy dernier, vers le soir. Par quoy j'ay bien voulu vous despescher ceste par deux voyes, afin que l'une ne faille d'arriver vers vous, pour vous dire et encharger tout à certes que ayez à regarder de secourir ladicte ville de Middelburgh et Armuyden, comme que soit encoires que deussiez combatre, si aultrement faire ne se pourra, et jecter gens en terre entre le fort nouveau qu'ilz ont fait et Rammekin, ou bien passant Flessinges à Westcapple, selon que en fust traicté en présence de Sancho d'Avila en Anvers; et, si avés besoing de plus de gens, j'escrrips au conte de Reulx de vous envoyer quatre compagnies des siennes, et au seigneur de Champagny, les trois d'Allemands estans en Anvers. Retournant à aultre fois vous ordonner et prier de secourir lesdictes places comme qu'il soit, puis il importe tant, comme bien entendez. A tant, etc... D'Aemstelredamme, le xi<sup>e</sup> jour d'aoust 1573. »

IV. *Lettre du même au même, du 15 août.*

« Monsieur de Beauvoir, j'ay, le xi<sup>e</sup> du présent, receu vostre lettre escripte à Ter Neuze, le ix<sup>e</sup> du mesme, et par icelle entendu ce que avoit passé jusques lors, et ce que, par advis de conseil, où avont assisté les conte du Rœulx et seigneurs de Rassenghien et Ongnyes, s'estoit résolu faire ultérieurement, et aussy comme, pour l'exécuter, estiés, lors de ladicte lettre, jà à la voyle. Dont, mesmes de vostre R. C. M. J. P. C. Monumental de la Alhambra y Generalife CONSEJO DE GUERRA que sçavez estre en noz places en l'isle, et si ay trouvé la résolution dudict conseil bonne, puis les choses de ladicte isle sont constituées ès termes que représentez; louant vostre bon devoir, et espérant que Dieu (pour service duquel vous vous estes encheminé) vous y aura assisté et de conseil et de sa main droicte, que le supplie soit ainsy; veuillant croire qu'aurez receu la mienne dudict xi<sup>e</sup>, et par icelle entendu comme vous permectoye le combatre, s'il estoit besoing pour l'effect de ce que se prétend; et n'est à dire le désir avec lequel je suis attendant de vos nouvelles. Et, pour vous faire sçavoir ce que l'on aura à faire ultérieurement, c'est que, ayant prins terre, comme est mon espoir en Dieu que, à son ayde, aurez fait, vous faictes user de toute extrême diligence pour ravictuallier Middelburgh et Armuyden, et que entretant se regarde de, à là mesme diligence, faire dresser et construyre, en tel lieu qu'entre vous adviserez et jugerez plus à propos, ung fort bien gaillard, et le faire bien munir de gens et aultres choses requises, de sorte que puissiés retourner à y débarquer et mectre gens en terre, et, que ledict ravictuaillement fait et fort dressé, muni et pourveu, et que aurez entendu que à Gand soit arrivé le régiment de Haultz-Allemands de Charles Foucker, que fay marcher celle part, dès maintenant près Maestricht, revenez vers la coste de Flandres, pour embarquer ledict régiment avec vivres et aultres nécessitez que fay apprester, pour le tout transporter et débarquer en l'isle, soubz la faveur dudict fort; afin que, avec icelluy régiment, aultres gens estans en l'isle, et ceulx que y pourrez joindre de l'armée, Mondragon s'employe et s'esvertue de reprendre Rammekin, et

que cette tempête se manifesta : si la levée du camp de Harlem eût tardé d'un jour, indubitablement il eût été noyé, sans que personne pût y échapper : la

gagner les fortz faitz par les ennemis, et desembarasser le port et havre de Middelburgh, de sorte que l'on puist avoir libre et seur accès à icelluy, sans quoy vous entendez bien que sera impossible exécuter ce que sçavez. A quoy vous requiers assister de vostre costé à tout le possible, tant de gens, comme dict est, que pouldre et artillerie; et, où lesdicts fortz des ennemis regaignez ne fussent bien à propos pour la seureté de l'allée et venue de l'armée, mon intention est que l'on en dresse des aultres ailleurs, en telz endroitz que l'on advisera qu'ilz pourront myeulx servir à l'effect que dessus..... D'Aemstelredamme, le xiii<sup>e</sup> jour d'aoust 1573.

« *Post-date.* Ma résolution susdicte fust fondée et prinse sur la vostre contenue en vostredicte lettre dudict ix<sup>e</sup>: mais, ayant depuis eu advertence du x<sup>e</sup>, de quelques-ungz, qu'aviés prins et entré la volta droict pardevant Rammekins, et ainsy changé vostre résolution que dessus, la mienne vient aussy à cesser; et se debvra regarder de, avec les [gens] qu'il y a en l'isle et armée, de recouvrer Rammekyn et prendre les nouveaulx fortz, et faire en oultre comme Dieu vous inspirera pour le plus grand service de Sa Majesté. »

V. *Lettre du seigneur de Beauvoir au duc d'Albe, du 26 août.*

« Monsieur (*sic*), j'estime que V. E. arat veu, par mes dernières du ix<sup>e</sup> du présent, l'intention que j'avoys de passer au poldre de la Vère: ce que, par la grâce de Dieu, at esté fait tellement que, depuis le xiii<sup>e</sup>, l'armée y at esté deschargeant bonne quantité de munitions, ce que j'eusse continué encoires, ne fût que, par faulte de eau et cervoise, qui est faillie par tout l'armée passé six à sept jours, j'ay esté contraint de partir, n'ayant aussy de la chair ny poisson que pour cinq à six jours. Le colonnel Mondragon est demeuré en l'isle avec 2,400 soldatz en tout, 95 quintaulx de pouldre et 21 quintaulx de salpêtre; quant aux vivres, les commissaires ne m'ont fait relation, si est-ce que j'estime qu'il y at du pain pour deux mois et plus. Trois batteaulx nostres se sont jectez sur ung bancq, *la Pucelle, Saint-Gabriel et Sainte-Anne*, par faulte des officiers; mais tout l'esquippaige at esté sauvé. Dieu nous at fait la grâce d'avoir eu cejourd'huy le temps si propice, que nous sommes arrivez depuis le poldre jusques en ce lieu, n'ayant les ennemis voulu combatre, mais seullement donné sur la queue, où il n'y at eu aultre inconvénient que de trois, tant pleytes que des huedes nostres, quy, pour estre mal à la voyle, se sont jectez dedans le Nyeuwerhaven, où monsieur de Reulx at garnison: qui me fait asseurer que les hommes et esquippaige n'ont garde. Cependant je ne puis laisser de dire à V. E. que faulte de boire et manger serat cause de désarmer ceste armée tant de mariniers que soldatz, veu que, jà pour la seconde fois, on leur fait boire de l'eau; aussy, en lieu d'avoir pourveu l'armée pour trois mois de vivres, ilz sont failliz en trois semaines, qui sont choses de telle conséquence qu'elles ostent aux personnes les moyens de faire son devoir et service, comme on désire et est bien requis: oultre ce que je voy ceste armée avecq gens de si peu d'exploit, que, osté aulcuns particuliers, le

mer, poussée par le vent, s'éleva à un tel point par-dessus les digues, que d'Amsterdam à Utrecht, et de la même ville aux murailles de Harlem, on ne voyait

surplus n'est de nul effect. Par quoy V. E. ferat fort bien de le gagner par le nombre, et le plus tost serat le meilleur, car les ennemis se sont encoires renforcez par mer et par terre, et aussy les dycques de l'isle de Walcheren sont fort rompues. Je tiendray, si je puis, l'armée ancrée à Bieselinghe, attendant ordre de V. E.... De l'admiralle devant la Neuse, ce xxvi<sup>e</sup> d'aoust 1573. PH. DE LANNOY. »

VI. *Lettre du même au même, du 30 août.*

« Monseigneur, voicy le troixiesme jour que l'armée est ancrée en ce lieu, sans estre aucunement refreschie de bierre ny de chair, qui est tellement faillie par toute l'armée, que, en ce batteau mesme admiral, il fault, cejourd'huy dimanche, menger poisson, duquel ne nous reste aussy que deulx tonneaulx, tellement que je ne voy plus moyen de retenir ny souldartz, ny matelotz, et si en devient journellement ung grand nombre malades, pour n'avoir beu (passé douze jours) que de la très-meschante eau. V. E. peult faire son compte que, si on n'y donne ordre et de brief, de n'avoir plus d'armée, tellement est-ce que je voy le monde désespérer, pour estre, à ce qu'ilz disent, la troixiesme fois que ce traicement vat de mal en pire. Toutesfois, Dieu a faict la grâce à ceste armée, qu'elle est allée et revenue en trois sepmaines de temps seullement, durant quel temps s'est desembarqué le coulounel Mondragon avecque deulx milles cinq cents hommes, cent et vingt quintaulx que pouldre que salpêtre, et vivres pour peu moings de trois mois (sans y comprendre la moisson du pays, qui est assez grande); il y at encoires trois cents vaches et plus de chevaux. Et ne fust la negligence et faulte d'aucuns officiers qui ont laissé jeter et s'ouvrir leurs vaisseaulx sur le sable, il n'y eust eu perte aucugne en ceste armée, d'autant que j'estime que les trois pleytes (qui se sont, au passer devant Vlessinghe, jetteez à Bresque) soyent en sauveté, au lieu desquelles je rameisne aultres tant de vaisseaulx qui venient aux ennemis. Ilz n'ont voulu combattre, mais toujours se tenir soubz leur murailles, et nous fascher à la queue, ce que l'estroicture et difficulté des canaux leur permect, et d'autant mieulx que avons si peu de défence en noz smacques, et que ne pouvons, avecque les grands batteaulx, donner bordz sans très-grand dangier de venir au bancq. Je supplie V. E. me mander quelle est son intention touchant le faict de ceste armée et contenu de mes dernières. Le temps est icy sy tempestueux, passé deulx jours, que nous ne pouvons aller à l'eau qui est loing en pays, et très-villaine, par quoy je suis forcé de monter si hault à la rivière, que à basse marée nous nous puissions remédier de la mesme eau du courant..... De Bieselinghe, ce xxx<sup>e</sup> d'aoust xv<sup>e</sup> LXXXIII. PH. DE LANNOY. »

VII. *Lettre du même au même, du 31 août.*

« Monseigneur, j'ay receu à ce midi celles de V. E. de xi et xiii du présent, avecque la dupli-



un poucé de terre. — Cette tempête dura deux jours. — Le régiment de Foucker est arrivé. — L'archevêque de Cologne a passé la montre de ses 1,000 chevaux. — Le duc termine, en priant le Roi de payer les dettes du capitaine don Marcos de Tolède, tué devant Harlèm, et d'accorder à son frère, don Agustin Alvarez de Tolède, les 300 ducats de rente dont il jouissait (1).

cata; et, comme V. E. peut avoir entendu, par les miennes du xxvii (\*), xxix et xxx, le retour de ceste armée et l'estat auquel elle se treuve, je n'useray de réplique, espérant que le seigneur d'Alennes desclairerat à V. E. tout au loing ce qui s'est passé. En cest instant, je fays voyle pour sercher l'eau douce, estant chose estrange du grand nombre de malades que la mauvaise eau at causé. Si j'eusse receu les lettres de V. E. avant estre rentré dedens le Hont, j'eusse ancré devant l'Escluse, mais se ne fusse esté sans grand dangier de perdre toute l'armée, pour la tourmente incroyable que at fait tous les jours, d'un zuyt-vest. Et, quant à ce que V. E. dit avoir esté tretté, en présence de Sancho d'Avila, de nous jetter en terre entre le fort nouveau et Rammekin, V. E. entendrat que lors Rammekin estoit encoires au Roy, et estoit lors chose bien faisable. Et, quant à combatre l'ennemis, je luy ay présenté, mais il s'est tenu soubz les villes, réservé que, au retour, il at avecque peu de forces donné en nostre arrière-garde, qui at très-mal faict son devoir. Et, à ce que j'ay adverti V. E., je voy peu de déterminez en l'armée.....

De l'admiralle devant Bieselinghes, le dernier d'aoust 1573..... PH. DE LANNOY. »

VIII. *Lettre du duc d'Albe au seigneur de Beauvoir, du 3 septembre.*

« Monsieur de Beauvoir, j'ay receu vos lettres des xxvi et xxx<sup>e</sup> d'aoust passé, et avec grand plaisir entendu vostre arrivée et estre avec l'armée à Bieselinge, ensemble ce qu'est passé en vostre voyaige, et mesmes le peu de perte qu'elle a receu par les tempestes qui ont esté si extrêmes et horribles, de sorte que le monde jugeoit qu'elle devoit estre plus grande; et en loue Dieu et vous de voz bons devoir et conduite. J'estime qu'aurez receu la mienne, par laquelle vous disoye que ne permectissiez que ung seul bateau arrivast en Anvers, ny que soldat ou marinier sortist des bateaulx, comme aussy ne convient, ains que l'armée demeure où elle est, et chascun en son vaisseau, afin qu'elle ne se defface. Dont vous prie porter grand et diligent soing, pour le très-grandissime desservice que aultrement Sa Majesté en recepvroit, d'aautant qu'il est besoing que, le plus tost que faire se pourra, elle retourne à ravictaller la isle de Walcheren, comme, par aultre courrier, l'entendrez plus particulièrement; ayant bien voulu que cestuy-cy partist incontinent et en diligence, pour vous faire entendre ce peu que dessus, et porter l'ordre celle part, afin de pourveoir l'armée de rafraichissements nécessaires, de sorte qu'elle puist s'entretenir jusques à se remectre à voyle..... D'Amstelredamme, le 3<sup>e</sup> jour de septembre 1573. »

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCXLVI.

(\*) C'est probablement de la lettre du xxvi qu'il veut parler. Je n'ai pas trouvé celle du xxix.

1265. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Amsterdam, le 31 août 1573.* Le Roi peut être persuadé que, s'il n'y avait pas été absolument forcé par l'état des affaires des Pays-Bas, il n'aurait point signé l'accord avec l'Angleterre. — L'article second est très-clair. Il ne s'agit pas de livrer au prince qui les demandera, les rebelles de l'une ou de l'autre partie, mais de leur faire quitter le pays. Les Anglais qui sont aux Pays-Bas pourront se retirer à Cambrai ou à Liège, et là recevoir les secours que le Roi leur distribue actuellement. — Toutes ces choses considérées, et de l'avis de ceux du conseil qu'il a près de lui, le duc a envoyé en Angleterre la ratification et la lettre du Roi. Déjà les Anglais faisaient entendre des plaintes sur le retardement qu'on apportait à la leur délivrer.

Liasse 554.

1266. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Amsterdam, le 31 août 1573.* Il conseille au Roi de ne plus accorder de pardon : les moyens de douceur n'ont rien produit; il n'y a que la force qui puisse réussir. — Lorsqu'il sera de retour en Brabant, il donnera les ordres nécessaires pour qu'un exemplaire des livres qui s'impriment aux Pays-Bas soit envoyé à l'Escorial (1), et il informera le Roi de ce qui s'est fait pour l'établissement de la bibliothèque d'Anvers. — « Vu la manière, continue le duc, dont ces rebelles ont abusé des admonitions

(1) Voy. les nos 1235 et 1248.

Le duc, par des lettres patentes du 21 novembre 1573, ordonna que les imprimeurs remettraient à l'archityographe deux exemplaires de chacun des livres qu'ils imprimeraient : l'un, à titre gratuit, pour la bibliothèque érigée à Anvers; l'autre, qui leur serait payé, pour être envoyé en Espagne et déposé en la bibliothèque que le Roi venait de fonder à l'Escorial. Les mêmes lettres statuaient que la librairie royale d'Anvers, avec la maison de l'archityographe, serait bâtie « près de la Meere, au meisme lieu où, durant les troubles passez, les Walons avoyent » érigé leur temple et tenu leurs presches resprouvées. » Elles donnaient en propriété ce terrain à Christophe Plantin, « pour, à ses propres frais et despens, y faire édifier une chambre » propice pour la garde desdicts livres, et maison commode pour exercer la typographie. » Enfin elles assignaient à Plantin une somme annuelle de 300 florins, pour l'achat et la reliure des livres destinés à la bibliothèque de l'Escorial.

Par d'autres lettres du 24 novembre, le duc détermina les diverses parties des biens confisqués sur lesquelles devaient être prélevés les 300 florins annuels. (Archives du Royaume, papiers d'État.)

» et du pardon que j'ai fait publier, je ne puis me dispenser de supplier V. M.  
 » de ne pas permettre qu'ils se moquent de son autorité, comme ils ont fait de  
 » la mienne. Et que V. M. ne s'imagine point que par des moyens de douceur elle  
 » obtienne jamais rien d'eux : la chose en est arrivée au point que beaucoup  
 » de ceux du pays qui jusqu'ici étaient pour de pareils moyens, se désabusent,  
 » et sont d'opinion qu'à Alckmaar on n'épargne âme qui vive. Ceux qui sont  
 » loin, et qui ont vu le pays en d'autres temps, croient que par la clémence  
 » tout s'arrangera; ils se trompent beaucoup, car c'est par l'inobservation des  
 » placards de V. M. concernant la religion, depuis qu'elle partit des Pays-Bas,  
 » que le mal a été en augmentant dans cette province, et même il y en avait  
 » d'autres où les placards n'avaient pas encore été publiés lors de mon arrivée.  
 » — Que V. M. s'assure que personne au monde ne désire autant que moi l'emploi  
 » des moyens de douceur; et, quoique je sois animé d'une haine particulière  
 » contre les hérétiques et les traîtres, cela ne m'empêcherait pas de savoir, à  
 » propos, user de miséricorde. Je supplie donc V. M. de considérer beaucoup la  
 » forme du pardon duquel elle m'annonce l'envoi (1). »

Liasse 535.

1267. *Lettre du duc de Medina-Celi au Roi, écrite d'Anvers, le 5 septembre 1575.* Ayant appris que le duc d'Albe allait se mettre en campagne, il est parti de Maestricht, afin d'aller le joindre. Il est venu à Anvers, pour s'y pourvoir des choses nécessaires, et n'y séjournera que peu de jours.

Liasse 532.

(1) *Visto de la manera que han abusado estos rebeldes de las admoniciones y perdon que les he publicado, no puedo faltar de suplicar á V. M., con el encarecimiento que puedo, no permita se burlen con su autoridad, como han hecho con la mia, y V. M. se desengañe que por la blandura jamás hará nada con estos, y ya el negocio llega á términos que muchos de los del país, que hasta aquí pedían blandura, se van desengañando y lo van conociendo, y son de opinion que no quede en Alckmaar ánima nascida que no se pase por el cuchillo. Los que están lexos y han visto otras vezes el país, párseles que por el camino de la blandura se allanará todo, y engañanse mucho, porque de haver olvidado, despues que V. M. partió destes Estados, la observacion de sus placartes en lo de la religion, ha venido el daño desta provincia en crecimiento, y aun en otras havia en algunas partes donde no estavan publicados los placartes, quando yo vine. V. M. sea cierto que nadie en la tierra desea mas el camino de la blandura que yo : aunque es odio particular él que tengo con los hereges y traidores, no me tiraria este á no saber usar de la misericordia en tiempo, y así suplico á V. M. mire mucho como se hace el perdon que V. M. me escribe quiere embiar.*

1268. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Amsterdam, le 22 septembre 1573.* Il est dans la plus grande nécessité d'argent. Les marchands, informés qu'il va partir, ne veulent plus lui prêter, et les états ne veulent non plus rien lui accorder. — A cause des pluies et des vents qui ont régné, il a été extrêmement difficile de faire arriver l'artillerie près d'Alkmaar. Néanmoins, deux batteries furent établies, l'une de onze pièces, l'autre de huit, et on plaça en outre deux pièces dans un moulin. Le vendredi 18, on commença de battre la ville, et, le même jour, dans l'après-midi, la brèche ayant été jugée praticable, l'ordre de monter à l'assaut fut donné. Les officiers firent leur devoir; mais les soldats ne voulurent pas avancer, quoique les ponts qu'on avait établis fussent très-solides. C'étaient des Espagnols des vieilles bandes et de celles nouvellement arrivées d'Italie; don Fadrique, Noircarmes et Julian Romero étaient à leur tête. Il fallut donner le signal de la retraite, pour éviter des désordres. — Si, sous deux ou trois jours, on ne peut prendre la ville, le duc fera retirer l'armée; les officiers qui sont avec don Fadrique lui ont tous écrit que cette mesure ne devait point se différer, s'il ne voulait compromettre l'artillerie et l'armée même. — Il logera ses troupes dans le pays: moyen qui lui paraît devoir contribuer à la réduction des villes rebelles, en les privant de bien des commodités qu'elles ont eues jusqu'ici. — Boussu, avec sa flotte et les troupes qu'il y avait embarquées, s'est emparé, le 15, après avoir battu la flotte ennemie, de deux forts que les rebelles avaient construits sur les digues du Waterland. Des mille hommes qui occupaient ces forts, plus de 400 se noyèrent; d'autres furent passés au fil de l'épée. Onze pièces d'artillerie, deux drapeaux et beaucoup de munitions sont tombés au pouvoir de Boussu (1).

Liasse 535.

(1) Boussu donna avis de cette victoire au duc d'Albe par la lettre suivante, écrite tout entière de sa main :

« Monseigneur, je ne puis laisser advertir Vostre Excellence de la victoire qu'il at pleu à Dieu luy donner cejourd'huy, aiant astheur toute la dicque de Waterlandt sienne. V. E. aurat ja entendu l'ordre qu'avez donné au capiteine Corcuera, lequel l'at si bien exécuté qu'il mérite toute l'honneur du monde; et le capiteine Tenberghe at aussi fort bien faict son debvoir, et les soldatz d'Amsterdam se sont fort bien acquittez. Il pleirat à V. E. m'ordonner ce que ultérieurement aurey à faire, car, si se n'est que l'eau croesse extraordineirement, ne pouvons passer le Pampoz, ou fouldroet descharger la pluspart de noz navires de vivres et d'artillerie. Les ennemiz se sont retirez quasi une lieu de nous, et pense assurement que, comme cejourd'huy ilz



1269. *Lettre du Roi au grand commandeur de Castille, écrite du Pardo, le 3 octobre 1573.* Comme il ne doute pas que le grand commandeur ne soit déjà en route pour les Pays-Bas, il a ordonné qu'on expédie les patentes et les instructions qu'il doit recevoir comme gouverneur et capitaine général de ces provinces, et elles lui seront envoyées à temps pour qu'il les trouve à son arrivée. Mais, comme il importe qu'à son entrée en charge, il ait une notion préliminaire de la forme dans laquelle sont traitées les affaires de tous les conseils et tribunaux, il lui envoie une traduction espagnole de trois instructions qui lui sont données en français, ainsi qu'un avertissement général où sont retracés sommairement la division des provinces et des gouvernements des Pays-Bas, l'ordre qui s'observe en l'administration tant de la justice que des finances, et qui contient aussi d'autres particularités dont il convient qu'il ait connaissance. — Il lui envoie, de plus, copie d'une autre instruction secrète en espagnol qui lui est destinée (1). — Il se confie que le grand commandeur le servira aussi bien dans cette charge que dans celles qu'il a remplies jusqu'alors (2).

Liasse 554.

1270. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 15 octobre 1573.* Les dernières lettres qu'il a reçues du duc sont du 31 août et du 2 septembre; il en attend avec désir de plus fraîches, pour connaître la situation des affaires.

ont veu si mal treicter leur gens par terre, que demain il prendront la déroutte. D'Enkuizen les compagnies de Snater et Cuninck pourront astheur passer en Waterlandt, et est très-requitz faire ung bon fort à Schellinckwoude et avoer une aultre enseigne à Dornikendam, et que V. E. donne presse à ceulx d'Amsterdam, affin que incontinent ilz mettent gens en euvre pour tirer les bateaulx enfoncez et eslargir le passaige. V. E. pourrat considérer s'il conviendroet esprouver Purmerende, qui seroet ung lieu qui viendroet à faciliter de beaucoup l'envoy des vivres au camp, et espérez que, nous saisissant dudict lieu, que Edam et Munikendam ne se maintiendriont longtemps. Et envoirey demain quelques harquebousiers vers Munikendam, pour voer la contenance qu'il tiendront, parce qu'il ont tousjours dict que, quant l'armée de Sa Majesté seroet passée, et que les ennemiz desempareriont la dicque, qu'il se rendriont. Et n'allant ceste pour non plus, supplirey le Créateur, monseigneur, donner à V. E., en santé, très-longue et heureuse vie: Du basteau admiral, emprès de Dornikendam, ce 14<sup>e</sup> de septembre 1573. De V. E. très-humble et obéissant serviteur, MAXIMILIEN DE BOUSSU. » (Archives du Royaume, papiers d'État.)

(1) Je n'ai trouvé dans la liasse aucun de ces cinq documents.

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCXLVII.



— Il espère que l'armée ne devra pas camper cet hiver comme le précédent, et que le duc pourra revenir bientôt : car il a pressé le grand commandeur de Castille, qui probablement arrivera aux Pays-Bas en même temps que ce courrier. — Il envoie au grand commandeur les patentes, instructions et lettres nécessaires, afin qu'il puisse prendre possession du gouvernement, quand le duc voudra la lui donner (1). — « Je vous prie, continue le Roi, de lui fournir » toutes les informations dont il a besoin pour s'acquitter de sa charge ainsi » que l'exigent mon service, le bien, la sûreté et la bonne administration des » Pays-Bas, comme je sais que vous le désirez et y avez toujours contribué » avec tant d'amour, de soin et de diligence, que j'en ai et en aurai en tout » temps la satisfaction que votre personne, vos travaux et vos grands services » méritent (2). » — « Lorsque j'ai reçu votre dernière lettre, continue le Roi, » le pardon général était rédigé, et on allait l'expédier. Je l'ai retenu, d'après » votre observation qu'il fallait considérer beaucoup la manière dont il serait » donné et publié, afin qu'il fût apprécié et produisît les fruits que l'on en » attend. Vous avez fort bien fait de me donner cet avertissement, puisque c'est » la dernière médecine que l'on puisse employer pour guérir ce malade. Je l'ai » donc gardé jusqu'aujourd'hui; mais, comme il serait à propos que le grand » commandeur le fit publier au début de son gouvernement, pour calmer les » esprits et gagner les cœurs des gens du pays, j'ai résolu de le lui adresser » dans quelques jours, en recommandant ici et là-bas de le tenir si secret qu'on » n'en sache absolument rien, jusqu'au moment de la publication. Afin que vous » et lui, vous en connaissiez d'avance les termes, j'en joins à la présente une copie » en castillan et en chiffres; vous l'examinerez à vous deux, et avec toute autre » personne que vous jugerez à propos. S'il y avait quelque chose qu'il fallût » y modifier, effacer ou ajouter, vous m'en avertiriez de suite; et, tant que je » n'aurais pas répondu, on n'en ferait pas usage. Si, au contraire, la forme en » est trouvée satisfaisante, le grand commandeur en ordonnera la publication

(1) ..... Afin que él se pueda encargar del gobierno, y tomar la possession, quando vos sela qui-  
siéredes dar.

(2) ..... Rogando y encargándoos mucho le informéis y advirtais de manera que pueda acertar á  
hazer lo que conviene á mi servicio y al beneficio, seguridad y buen gobierno dessos Estados, como yo  
sé que vos lo desseais y lo haveis siempre procurado con tanto amor, cuydado y diligencia, que me  
queda y terné siempre dello la satisfacción que vuestra persona, trabajos y grandes servicios merecen.